

Comité Directeur

Consultation à distance du 14 septembre 2021

Membres ayant participé au vote :

M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Corinne CHASSAC, Brigitte DESBOIS, Françoise EÏTO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER, Frédérique PRUD'HOMME et Claudine ZENTAR.
MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Alain BERAL (Président de la LNB), Thierry BILICHTIN, Patrick COLLETTE, Bernard DANNELE, Pierre DEPETRIS, Oumar DIA, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Mickaël LEBRETON, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Arnaud PETITBOULANGER, Alain SALMON et Luc VALETTE

Lors de la mandature 2016-2020, le Comité Directeur fédéral a retiré la délégation du Comité territorial de Saint Martin et en a confié la gestion administrative à la Ligue de Guadeloupe, ce qu'elle a renouvelé lors du Comité Directeur des 8 et 9 janvier 2021.

Sous l'égide et en collaboration avec la Ligue de Guadeloupe, les clubs de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy se sont rapprochés pour travailler ensemble au développement du basket sur le territoire administratif « des Iles du Nord ».

Le Bureau Fédéral du 28 août 2021 a souhaité que le Comité Territorial de Saint-Martin retrouve son autonomie et que le travail avec les clubs de Saint-Barthélemy se poursuive.

Une modification du ressort territorial du comité territorial est alors nécessaire.

Ce point de l'évolution du ressort territorial du Comité relève de la compétence de l'Assemblée Générale.

En application de l'article 11 des Statuts, ce point doit être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2021 à Pau.

Si l'Assemblée Générale se prononce en faveur de l'extension du ressort territorial, il appartiendra alors au Comité Directeur de se prononcer sur le renouvellement de la délégation.

Le Comité Directeur est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2021 qui se tiendra à Pau, le point suivant :

- Evolution du champ territorial du Comité Territorial de Saint-Martin (intégration des clubs de Saint-Barthélemy).

Les réponses ont été recueillies par mail :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

<p>Validation du Comité Directeur à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation</p>
--